



Canadian Vehicle  
Manufacturers' Association  
Association canadienne des  
constructeurs de véhicules

Le 4 août 2017

Madame Suzie Cadieux, greffière du Comité  
Comité permanent des finances  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

170, promenade Attwell,  
bureau 400  
Toronto (Ontario) M9W 5Z5  
Tél. : 416-364-9333  
1-800-758-7122  
Télec. : 416-367-3221  
[info@cvma.ca](mailto:info@cvma.ca)  
[www.cvma.ca](http://www.cvma.ca)

[FINA@parl.gc.ca](mailto:FINA@parl.gc.ca)

**Objet : Recommandations de l'ACCV dans le cadre des consultations prébudgétaires fédérales de 2018**

Madame,

Le gouvernement du Canada a pris des mesures très positives afin de favoriser la croissance de l'économie au cours des derniers mois grâce à son programme d'innovation. Il sera important de continuer sur cette voie afin de tirer avantage des possibilités émergentes dans le secteur automobile. À l'approche de 2018, il sera également capital que la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) découle sur les résultats permanents qui soutiennent l'industrie automobile ainsi que la chaîne de valeur du Canada.

À titre de compagnies mondiales, les membres de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV) ont une perspective complète au sujet des mesures économiques qui soutiennent les possibilités d'investissement et de celles qui pourraient miner la compétitivité du Canada. Les usines de montage canadiennes de nos membres donnent des emplois de grande qualité à des dizaines de milliers de personnes, et leurs investissements en recherche et développement mettent à profit les talents canadiens en science et en ingénierie.

Le Canada a une occasion majeure de soutenir la capacité concurrentielle de son secteur automobile; il a en revanche beaucoup à perdre si des mesures appropriées ne sont pas prises.

Le budget fédéral de 2017 prévoyait des mesures qui visaient à offrir aux sociétés canadiennes un soutien plus simple, efficient et coordonné grâce à des programmes d'innovation gouvernementaux. L'ACCV recommande que le cadre stratégique au soutien d'une attention continue sur l'innovation demeure réceptif et sensible aux besoins en matière de concurrence de l'industrie automobile à tous les niveaux et dans tous les secteurs de l'innovation. L'ACCV conseille vivement au gouvernement de poursuivre sur cette lancée dans ses dispositions budgétaires pour 2018 en se concentrant sur les programmes suivants :

1. Fonds stratégique pour l'innovation (SIF)
2. Initiative des supergrappes d'innovation (ISI)
3. Encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS-DE)
4. Maintien des investissements à l'appui des corridors commerciaux du Canada

Des renseignements supplémentaires sur chacune de ces initiatives sont présentés dans les paragraphes suivants.

## 1. Fonds stratégique pour l'innovation (SIF)

L'ACCV félicite le gouvernement d'avoir mis de l'avant la capacité d'offrir un soutien à l'innovation non remboursable dans l'ancien Fonds d'innovation pour le secteur automobile (FISA), et nous nous réjouissons de constater que la mesure a été reportée dans le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) amalgamé. Le changement rend le fonds d'investissement plus accessible et concurrentiel pour l'obtention d'investissements. À la suite de l'intégration du FISA dans l'ensemble du FSI, l'industrie cherchera à obtenir des garanties que le niveau de soutien pour les investissements dans le secteur automobile est le même qu'offrait le FISA.

Alors que l'innovation est essentielle au caractère concurrentiel de l'industrie, il ne faut pas oublier que la compétitivité du Canada continuera d'être mise à l'épreuve par d'autres administrations. Alors que le secteur connaît d'importantes transformations technologiques, l'ACCV recommande que le cadre stratégique sur l'innovation demeure réceptif et sensible aux besoins concurrentiels du secteur à l'appui de l'attraction d'investissements.

Le Canada doit faire preuve de vigilance et assurer une surveillance constante des mesures d'encouragements offertes par d'autres territoires pour s'assurer que ses propres programmes et politiques sont concurrentiels, accessibles et efficaces pour encourager la prise de décisions en matière d'investissement à l'échelle mondiale favorables aux activités canadiennes.

## 2. Initiative des supergrappes d'innovation (ISI)

L'annonce d'un investissement de 950 millions de dollars dans le budget de 2017 pour l'accélération de l'innovation par l'initiative de « supergrappes » était une stratégie ambitieuse visant à positionner le Canada en tant que chef de file en matière d'innovation. Nous appuyons fermement l'initiative et comprenons que de nombreuses collaborations prometteuses qui pourraient accroître le niveau de la recherche, de l'ingénierie, du développement et de la commercialisation au Canada sont actuellement à l'étude. L'ISI permettra de renforcer les grappes les plus prometteuses au Canada dans les industries très innovantes, tout en positionnant les entreprises canadiennes pour le leadership mondial. Le secteur automobile est en bonne position pour tirer avantage de ces mesures dans le contexte d'une augmentation de la transformation technologique avec le temps. Nous serons heureux de continuer notre collaboration avec le gouvernement, le milieu universitaire et le secteur industriel dans le cadre de la mise en œuvre et du développement des initiatives de supergrappes.

## 3. Encouragements fiscaux pour la recherche scientifique et le développement expérimental (RS-DE)

Alors que l'ISI est axée sur les avancées technologiques majeures, l'innovation par la recherche et le développement se poursuit dans les secteurs où le Canada s'est perfectionné au fil des ans. Les encouragements fiscaux pour la RS-DE ont appuyé une part importante de cette innovation. L'encouragement fiscal demeure un outil essentiel dans le cadre de la stratégie concurrentielle globale des compagnies dont les investissements en recherche et développement pourraient ne pas être admissibles aux initiatives d'incitation à l'innovation et initiatives des grappes. De plus, la RS-DE est particulièrement importante pour nos fournisseurs, et une solide chaîne de valeur appuie la capacité concurrentielle du secteur.

L'ACCV recommande de rétablir les modalités des encouragements dans leur forme initiale, comme permettre les dépenses en immobilisations, la totalité du crédit de 20 % pour les dépenses admissibles, et rétablir les dépenses relatives aux contrats à un tiers admissibles de 100 à 80 %.

## 4. Maintien des investissements à l'appui des corridors commerciaux du Canada

L'ACCV recommande que le gouvernement prenne appui sur les engagements pris dans le budget de 2017 sur l'investissement en infrastructures frontalières pour les ports, les voies navigables, les aéroports, les routes, les ponts, les postes frontaliers, les réseaux ferroviaires et leur

interconnectivité, et sur le soutien financier pour la mise en œuvre de procédures améliorées de traitement de la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre. L'ACCV anticipe d'un bon œil l'achèvement du pont frontalier supplémentaire dans le très important corridor Windsor-Detroit.

Les recommandations susmentionnées seraient réceptives au contexte d'investissement concurrentiel actuel, et nous serions ravis de rencontrer le gouvernement et de collaborer avec ce dernier pour fournir d'autres orientations qui pourraient être utiles.

Même s'il s'agit d'une occasion pour appuyer la productivité et la compétitivité, des facteurs très importants doivent être pris en compte, à défaut de quoi, les objectifs mêmes du programme d'innovation ainsi que les progrès accomplis par le gouvernement dans le cadre de son mandat pour stimuler l'économie et appuyer la classe moyenne pourraient être compromis. La compétitivité du secteur de la construction automobile sera également influencée par les décisions stratégiques rendues dans les dossiers suivants :

#### A. Politique sur les véhicules électriques (VE)

L'ACCV appuie l'engagement du gouvernement pris dans le budget de 2017 pour le déploiement d'une infrastructure de recharge des VE. Afin de favoriser l'adoption accrue de VE à compter de maintenant, l'ACCV encourage le gouvernement fédéral à continuer à fournir un soutien en égalant les engagements de financement, dollar pour dollar, des gouvernements provinciaux pour une infrastructure de recharge pour les VE et la mise en œuvre d'une initiative fédérale d'incitation des consommateurs. Dans le même ordre d'idées, l'accès à des bornes de recharge au lieu de travail des employés qui se déplacent en voiture joue un rôle important dans la volonté des consommateurs canadiens à envisager l'achat d'un véhicule électrique. Actuellement, l'Agence du revenu considère la recharge au lieu de travail comme un avantage imposable qui peut, de manière générale, atteindre 500 \$ par année pour un employé utilisant un VE sur un trajet de 40 km en moyenne. Cette politique mine les efforts encourageant une adoption accrue de VE, et le gouvernement devrait revoir la politique en tenant compte de l'ensemble de la stratégie en matière de VE. Il est important que le gouvernement se penche sur cette question ainsi que d'autres politiques fiscales afin d'atténuer les effets dissuasifs sur l'adoption de VE.

Les VE seront une importante technologie au cours des années à venir alors que l'industrie et les consommateurs font la transition vers le transport à faible production de carbone. Les consommateurs doivent pouvoir faire un jugement de valeur en fonction de leurs besoins en matière de transport pour choisir le véhicule le plus efficace par rapport au coût qui répond aux besoins de leurs familles et de leurs entreprises, et nous appuyons les politiques qui contribuent à accroître la demande des consommateurs pour les VE et leur utilisation. Les mandats sur les véhicules à émission zéro ne sont pas recommandés pour atteindre les cibles. Le véhicule doit répondre aux besoins pratiques et financiers du consommateur ainsi qu'à son style de vie.

De plus, des occasions plus importantes et immédiates de réduction des émissions de GES dans le secteur du transport ne devraient pas être négligées dans le contexte global, comme l'accélération du taux de roulement du parc automobile : les véhicules âgés de 12 ans ou plus représentent 33 % du parc automobile. Une telle approche serait moins coûteuse et procurerait un avantage sur le plan de l'environnement et de la sécurité plus rapidement.

#### B. L'incidence de la politique sur les coûts opérationnels

Le secteur de la construction automobile au Canada est confronté à des défis liés aux coûts opérationnels qui ne se limitent pas aux tarifs d'électricité, à la politique de plafonnement et d'échange, aux augmentations du salaire minimum, à l'augmentation des tarifs du Régime de pensions du Canada, à la politique commerciale, aux changements apportés au droit du travail et aux coûts environnementaux.

Des changements apportés récemment à certaines politiques aux échelons provincial et fédéral ont donné lieu à une augmentation des coûts opérationnels des installations au Canada, influant directement

la concurrence avec les territoires où de tels coûts n'existent pas. L'ACCV conseille vivement au gouvernement d'adopter une approche plus globale pour la prise de décisions stratégiques avec les autres paliers de gouvernement afin d'alléger le fardeau lié aux coûts qui pourraient miner les efforts de maintien de l'empreinte du Canada dans le secteur de la construction automobile.

L'ACCV est très reconnaissante envers le gouvernement pour l'importance qu'il continue d'accorder à l'innovation et à la compétitivité, et nous serions ravis de pouvoir nous présenter devant le Comité des finances afin de participer au processus de consultation prébudgétaire. N'hésitez pas à communiquer directement avec moi au 416-364-9333 pour demander des renseignements supplémentaires qui pourraient être utiles ou pour discuter de la présentation plus en profondeur.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Nantais'.

Mark A. Nantais  
Président

c.c. L'honorable Bill Morneau, C.P., député, ministre des Finances  
L'honorable Navdeep Bains, C.P., député, ministre de l'Innovation, des Sciences et du  
Développement économique  
H. Hujaleh, conseiller en politiques, ministère des Finances

## Au sujet de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules

L'Association canadienne des constructeurs de véhicules est l'association industrielle qui représente les plus grands constructeurs de véhicules légers et lourds au Canada depuis plus de 90 ans. FCA Canada inc., Ford du Canada Limitée, General Motors du Canada Limitée figurent parmi ses membres.

Collectivement, les membres de l'Association ont produit 56 % des véhicules produits au Canada, exploitent cinq usines de montages de véhicules ainsi que des usines de fabrication de moteurs et de composants, et comptent plus de 1 300 concessionnaires.

L'industrie de la construction de véhicules automobiles contribue régulièrement au PIB à hauteur de 20 milliards de dollars.

Les véhicules constituent la principale exportation du Canada, évaluée à 63 milliards de dollars en 2016, et les exportations de véhicules vers les États-Unis représentent environ 83 % de sa production.

<b>FCA Canada Inc.</b>	
Brampton (Ontario)	Chrysler 300, Dodge Challenger, Dodge Charger
Windsor (Ontario)	Dodge Grand Caravan, Chrysler Pacifica, Chrysler Pacifica Hybrid
Toronto (Ontario)	Moulage en aluminium sous pression et pistons pour divers véhicules de FCA
<b>Ford du Canada Limitée</b>	
Oakville (Ontario)	Ford Edge, Flex, Lincoln MKT, MKX
Windsor (Ontario)	Moteurs (usine de Windsor)
Windsor (Ontario)	Moteurs (usine d'Essex)
<b>General Motors du Canada Limitée</b>	
Oshawa (Ontario)	Chevrolet Equinox
Oshawa (Ontario)	Chevrolet Impala, Buick Regal, Cadillac XTS
Ingersoll (Ontario)	Chevrolet Equinox, GMC Terrain
St. Catharines (Ontario)	Moteurs V6 et V8, transmissions à six vitesses de type traction avant